



PRÉFET DU PUY-DE-DÔME

DIRECTION DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES
ET DE L'ENVIRONNEMENT
Bureau de l'Environnement
18 boulevard Desaix
63000 CLERMONT-FERRAND

Sylvie MONNET : 04.73.98.63.61 / Delphine GRAND : 04.73.98.63.60
sylvie.monnet@puy-de-dome.gouv.fr / delphine.grand@puy-de-dome.gouv.fr

**DÉCLARATION POUR L'ACTIVITÉ DE NEGOCE OU DE
COURTAGE DE DÉCHETS**

Code de l'environnement articles R. 541-54-1 à R.541-58
Arrêté interministériel du 9 septembre 1998

Nom ou dénomination sociale de l'entreprise : _____

Adresse : _____

Téléphone/ Fax : _____

Numéro de SIRET : _____

Préciser la nature de l'activité :

- | | |
|-----------------------------------|--|
| <input type="checkbox"/> négoce | <input type="checkbox"/> déchets dangereux |
| <input type="checkbox"/> courtage | <input type="checkbox"/> déchets non dangereux |

Je m'engage à :

↳ orienter les déchets vers des entreprises de transport par route déclarées ou autorisées au titre des articles R.541-9 à R.541-54 du code de l'environnement

↳ traiter au faire traiter les déchets dans des installations conformes aux dispositions du code de l'environnement relatives aux installations classées pour la protection de l'environnement.

Nom du responsable légal de l'entreprise ou de son représentant : _____

Date :

Signature :